Envoyé en préfecture le 25/11/2025
Reçu en préfecture le 25/11/2025
Publié le
ID : 022-212202428-20251124-20251124007-DE

Plurien
Sables d'Or les Pins

MAIRIE DE PLURIEN – DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Conseil Municipal du Lundi 24 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur OMNES Jean-Pierre, Maire.

Date de convocation : 17 novembre 2025
Date d'affichage : 17 novembre 2025
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres représentés : 3
Etaient présents : OMNES Jean-Pierre, Maire,
BIDAUD Valérie, ANDRE Alain, LAURENT Martine ; adjoints
MAGDELAIN Emmanuel, HELLIO Michel, JACQUELIN Nadine, STRUGAREK Jean-Luc, BERTHELOT Jean, DUBOIS Karine, GAUDU Fabienne, ROUXEL Jérôme, FROSTIN Gwenaëlle, ANDOUARD Emmanuel ; formant la majorité des membres en exercice.
Absents : BESREST Nicolas représenté par ROUXEL Jérôme ; ETIENNE Brigitte représentée par JACQUELIN Nadine ; MORIN Marie-Noëlle représentée par FROSTIN Gwénaëlle ; HAMON Sandrine excusée ; OISEL Julien.
Monsieur ANDOUARD Emmanuel a été élu secrétaire.

DELIBERATION N° 2025-11-24-007 : Commande publique – Réhabilitation et extension d'un commerce et d'un logement – Travaux sur réseau d'eaux pluviales – Devis CAMARD TP

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité de réaliser des travaux sur le réseau d'eaux pluviales afin de raccorder les descentes d'eaux pluviales du restaurant et du logement au réseau.
Pour cela, l'entreprise CAMARD TP propose un devis d'un montant de 3 519 € HT soit TTC 4 222,80 €.

Après en avoir délibéré, Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De VALIDER le devis de l'entreprise CAMARD TP d'un montant de 3 519 € HT soit TTC 4 222,80 €
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le devis et tout document afférant à cette affaire

La dépense sera réglée à l'opération 148 du budget.
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Pierre **OMNES**

Le secrétaire de séance,
Emmanuel **ANDOUARD**

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor

Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le 25 novembre 2025
Le Maire,
Jean-Pierre OMNES

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor